RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

GT-K INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 150,00 euros
Siège social : 88 chemin du Valat des Rans
34820 ASSAS
942 894 023 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE l'ASSOCIE UNIQUE

I. A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Monsieur Guilhem TRINTIGNAC, demeurant à [redacted]
Né à [redacted] le [redacted]

Propriétaire de la totalité des 150 parts de 1,00 euros chacune composant le capital de la Société dénommée GT-K INVEST, associé unique de ladite société.

II. A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Constatation de l'apport des titres de la SCI 2GLT
- Délégation de pouvoirs

PREMIERE DECISION

Constatation de l'apport des titres de la SCI 2GLT

L'associé unique constate l'apport des 50 parts sociales numérotées de 51 à 100 qu'il détient dans la société dénommée 2GLT, Société civile immobilière au capital de 200,00 euros dont le siège est situé à [redacted] et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 928 896 786, pour une valeur totale de CINQUANTE EUROS (50,00 EUR), soit UN EURO (1,00 EUR) la part.
Il s'agit d'un apport pur et simple d'une valeur de CINQUANTE EUROS (50,00 EUR).
La société est évaluée à ce jour à DEUX CENTS EUROS (200,00 EUR) et comprends 200 parts. La valeur d'une part est d'UN EURO (1,00 EUR)

DEUXIEME DECISION

Délégation de pouvoirs

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Fait à LUNEL
Le 15/04/2025

Monsieur Guilhem TRINTIGNAC

[redacted]